



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 08 août 2017

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 026/2017

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, dès la tombée de la nuit, **le mardi 15 août 2017**, jetée promenade place Louis David, commune d'Andernos les Bains, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits entre 22h00 et 24h00, dans un rayon de 300 m autour du pas de tir du spectacle.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon